

Date : 30 janvier 2018

Heure : 10h15 – 12h30

Lieu : Lubumbashi, Salle du Centre ARRUE

N° : 032/2018

Page 1/6

Convocation	Madame le Coordonnateur National ad intérim (CN a.i.).
Nature de réunion	Réunion technique en marge des ateliers des parties prenantes sur le Cadrage ITIE-RDC 2016, le Plan de travail décembre 2017-juin 2018, les dépenses sociales et la vulgarisation de la Feuille de route pour la divulgation de la Propriété Réelle (FDR/PR).
Participants : Délégués des OSC et membres du ST (Cf. Liste des présences ci-dessous).	
Objet de la réunion	Etablir le contact entre la Coordination intérimaire du Secrétariat Technique (ST) et les Organisations de la Société Civile (OSC) et vulgariser la Feuille de route pour la divulgation de la Propriété Réelle (FDR/PR).
Ordre du jour	1) Présentation mutuelle des participants ; 2) Mot de circonstance du Coordonnateur National a.i. ; 3) Vulgarisation de la FDR/PR ; 4) Echanges.
1. Présentation mutuelle des participants	
Le modérateur de la réunion, Monsieur Jean Claude Katende, après s'être personnellement présenté, a invité les participants à se présenter également. A l'issue du tour de table, il a brièvement présenté Madame le Coordonnateur National a.i aux participants et lui a confié la parole pour prononcer son mot de circonstance.	
2. Mot de circonstance du Coordonnateur National a.i.	
Dans son mot de circonstance en annexe, Madame le Coordonnateur National a.i. a présenté ses civilités ainsi que les vœux de nouvel an 2018 du ST aux représentants des organisations de la société civile (OSC) impliquées dans la mise en œuvre du processus ITIE en RDC. Pour l'essentiel, Madame le CN a.i. a remercié les OSC pour leur participation active dans la mise en œuvre de l'ITIE en République Démocratique du Congo depuis son démarrage et, rappelant les tâches lui confiées par le Comité Exécutif de l'ITIE dont celle de conduire la RDC à la validation, elle a souligné le rôle déterminant joué par lesdites organisations lors des évaluations précédentes, en les exhortant à participer activement et efficacement à la conception des outils, à leur mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du processus ITIE pour la prochaine validation. Pour ce faire, Madame le CN a.i. a annoncé aux représentants des OSC l'agenda des ateliers qui seront organisés par le ST à Lubumbashi, en les appelant une fois de plus à y prendre activement part comme ils en ont la bonne habitude de le faire. Madame le CN a.i. a terminé son allocution en exprimant sa reconnaissance à toutes les organisations de la société civile engagées dans la mise en œuvre du processus ITIE en RDC et a espéré compter davantage sur leur soutien en cette période particulièrement délicate pour l'ITIE-RDC car, a-t-elle affirmé, avec l'implication de la Société Civile, le processus ITIE ira toujours de l'avant en RDC pour l'amélioration des conditions de vie de sa population.	
3. Vulgarisation de la FDR/PR	
Monsieur Liévin Mutombo, Expert du ST qui a en charge la question de la divulgation de la Propriété Réelle et à qui a été confiée la charge d'en vulgariser la Feuille de route au cours de la présente réunion a introduit son exposé en rappelant à l'assistance que les OSC avaient participé à plus de 90% à l'élaboration de la Norme ITIE et que la disposition de l'Exigence 2.5 relative à la divulgation de la Propriété Réelle des industries extractives est à 100% l'œuvre de la Société Civile. Il a ensuite brièvement présenté la Feuille de Route pour la divulgation de la Propriété Réelle en relevant que celle-ci avait été discutée et approuvée par les Parties Prenantes avant d'être adoptée par le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC et d'être publiée sur le site web du ST. En s'appuyant sur le document de travail y relatif distribué aux participants, Liévin Mutombo a survolé les 3 objectifs généraux et les 8 objectifs spécifiques visés par la Feuille de route avant de conclure que sa mise en œuvre nécessite la mise en place de 2 commissions dont l'une se focalisera sur l'actualisation de la définition de la Propriété Réelle au regard de la Norme ITIE 2016 et l'autre s'attèlera à la mise en place d'un cadre légal.	
4. Echanges	
Les différentes préoccupations soulevées par les intervenants pendant les échanges qui ont suivi l'exposé de Monsieur Liévin Mutombo sont des celles qui trouveront justement leurs réponses lors de la mise en œuvre de la FDR/PR. Il y a néanmoins lieu de relever que Monsieur Jean François Armenian a appelé les acteurs de la Société Civile à s'informer et à se former sur l'élaboration des contrats à partir desquels découlent toutes les obligations, dont la déclaration des propriétaires réels. A cet effet, il a profité de l'occasion pour annoncer que son Organisation animera dans les jours une formation sur ce thème. Certains participants, parmi lesquels Baby Matabishi, Emmanuel Umpula et Kas Muteba ont exprimé des craintes quant à la matérialisation de la FDR/PR du fait des difficultés financières et aussi à cause du temps prévu pour identifier les contraintes en novembre 2019, un temps limite avant l'entrée en vigueur de l'Exigence 2.5. En réponse, Liévin Mutombo a fait observer que le problème de moyens financiers se pose pour l'ensemble de la mise en œuvre du processus et ne concerne pas seulement la mise en œuvre de la FDR/PR. En ce qui concerne particulièrement la mise en œuvre de la FDR/PR, NRGI avait promis de prendre en charge quelques activités. Quant à l'identification des contraintes en novembre 2019, c'est-à-dire peu de temps seulement avant l'entrée en	

H.A



Date : 30 janvier 2018

Heure : 10h15 – 12h30

Lieu : Lubumbashi, Salle du Centre ARRUE

N° : 032/2018

Page 2/6

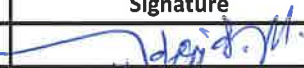
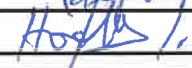
vigueur de l'Exigence 2.5, le ST a précisé qu'à la limite, la RDC dispose encore de la possibilité de solliciter de l'ITIE Internationale, la prorogation de la mise en œuvre de l'Exigence 2.5 conformément à la Norme.

D'autres participants comme Jean Pierre Mukeba et Daudet Kitwa ont souhaité que la loi préconisée dans la FDR/PR prévoie des mécanismes pour empêcher les paradis fiscaux et aussi, que la définition de la propriété réelle soit clairement séparée d'avec celle de la Personne Politiquement Exposée (PPE).

Certains participants sont revenus sur un cas pourtant résolu en son temps, celui de l'organisme chargé de tenir le registre public des propriétaires réels. Certains participants ont souhaité que ce registre soit tenu, non pas par le Guichet Unique de création des entreprises, mais plutôt par le Tribunal de Commerce.

Saluant le professionnalisme du ST et, avant de passer la parole à Madame le CN a.i, le modérateur de la réunion, Monsieur Jean Claude Katende a clos les échanges qu'il a facilités avec dextérité, en demandant à l'assistance d'applaudir pour le ST et particulièrement pour Monsieur Liévin Mutombo.

Invitée à clôturer la réunion, Madame le CN a.i. a remercié les participants en leur rappelant que les OSC ont été à la base de la création de l'ITIE. Elle leur a ensuite réitéré son invitation à participer activement aux travaux des ateliers qui se tiendront successivement le 31 janvier, le 1^{er} et le 2 février 2018.

	Nom et prénom	Signature	Date
Rédacteur du CR ¹	Gilbert DENINGAIDI Magbata		30.01.2018
Validation du CR	Marie-Thérèse Holenn Agnong		30.01.2018

Validation de la présence

Voir Liste en annexe

MOT DE CIRCONSTANCE DU COORDONNATEUR NATIONAL a.i DE L'ITIE-RDC A LA REUNION TECHNIQUE ENTRE LE ST ITIE-RDC & LES OSC

Lubumbashi le 30 janvier 2018, Centre Arrupe

**Monsieur le Délégué de Société Civile au Comité Exécutif de
l'ITIE-RDC,**

**Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations de
la Société Civile,**

Distingués invités,

Lorsqu'on arrive nouvellement quelque part, il est d'usage de rencontrer les personnes qui s'y trouvaient déjà et de leur présenter les civilités. C'est dans ce contexte que j'ai l'honneur de me présenter à vous ce jour, vous, les représentants des organisations de la

¹ CR : Compte rendu

ITIE RDC	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives	COMPTE RENDU DE REUNION		Secrétariat Technique	
		Date	: 30 janvier 2018	N° : 032/2018	
		Heure	: 10h15 – 12h30		
		Lieu	: Lubumbashi, Salle du Centre ARRUE	Page 3/6	

société civile impliquées dans la mise en œuvre du processus ITIE dans notre pays.

Au nom du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC ainsi qu'au mien propre, je voudrais vous souhaiter nos vœux les meilleurs pour l'année 2018 et vous remercier pour votre participation active dans la mise en œuvre de l'Initiative en République Démocratique du Congo depuis son démarrage.

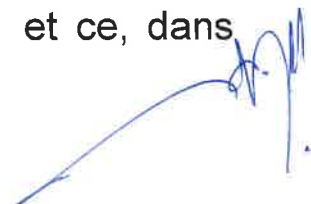
Mesdames et Messieurs,

Après avoir réalisé des progrès très significatifs dans la mise en œuvre de l'ITIE, progrès couronnés par l'obtention du statut de pays conforme à l'ITIE en juillet 2014 grâce à l'implication de toutes les parties prenantes, le processus ITIE en RDC a cependant connu, durant plusieurs mois, un ralentissement du fait, notamment, des dysfonctionnements au sein du Groupe Multipartite suivis d'une crise de confiance entre le Groupe Multipartite et la Coordination de l'ITIE-RDC.

Ainsi, en septembre 2017, le Comité Exécutif avait pris la décision de suspendre le Coordonnateur National de l'époque de ses fonctions et de désigner un nouveau Coordonnateur ad intérim, **en ma personne**, en attendant le lancement du processus de recrutement d'un nouveau Coordonnateur.

A cet effet, le Comité Exécutif m'a assigné des tâches spécifiques contenues dans une feuille de route au nombre desquelles se trouve la publication des Rapports ITIE-RDC 2015 et 2016 et ce, dans

H.A



ITIE RDC Initiative pour la Transparence des Industries Extractives	COMPTE RENDU DE REUNION		Secrétariat Technique
	Date	: 30 janvier 2018	N° : 032/2018
	Heure	: 10h15 – 12h30	
	Lieu	: Lubumbashi, Salle du Centre ARRUE	Page 4/6

l'optique de préparer le pays à sa prochaine validation par l'ITIE internationale en juillet 2018.

C'est pourquoi, il m'a semblé plus qu'utile d'avoir cette rencontre avec vous, **vous**, dont la participation au processus s'est révélée déterminante lors des précédents examens de la mise en œuvre de l'ITIE en République Démocratique du Congo.

Mesdames et Messieurs,

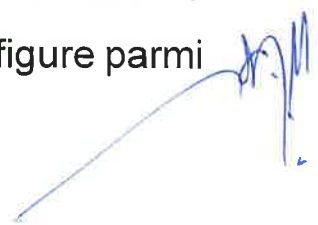
Comme vous le savez, la participation de la société civile au processus ITIE sera formellement évaluée lors de la Validation. Il vous revient de participer pleinement, activement et efficacement à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du processus ITIE. Ce que vous faites déjà.

Seulement, au regard des échéances relativement contraignantes pour la publication des différents documents de mise en œuvre d'ici le début du processus de validation, je viens solennellement solliciter votre particulière implication durant cette période préparatoire à cet important rendez-vous.

Au nombre des documents à publier d'ici là, se trouve le Rapport ITIE-RDC 2016 qui constitue la base de l'évaluation que connaîtra le processus ITIE de notre pays dans quelques mois.

La collecte des données destinées à ce rapport sera lancée à l'issue de l'atelier de mise en commun des améliorations des parties prenantes au projet de cadrage ITIE-RDC 2016 qui se tiendra ce jeudi 1^{er} février 2018 ici même à Lubumbashi. Cet atelier figure parmi

H A



ITIE RDC	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives	COMPTE RENDU DE REUNION		Secrétariat Technique
		Date	: 30 janvier 2018	N° : 032/2018
		Heure	: 10h15 – 12h30	
		Lieu	: Lubumbashi, Salle du Centre ARRUE	Page 5/6

les activités que nous allons organiser en présence des parties prenantes cette semaine, suivant l'agenda ci-après :

- **Mercredi 31 janvier 2018** : Atelier des parties prenantes pour l'harmonisation de la définition et du référentiel des dépenses sociales des entreprises extractives
- **Jeudi 1^{er} février 2018** : Atelier d'amélioration du Cadrage ITIE-RDC 2016
- **Vendredi 02 février 2018** : Atelier de mise en commun des améliorations des parties prenantes au projet de Plan de Travail décembre 2017- juin 2018.

Je vous réitère notre invitation à ces travaux et je vous encourage vivement à y prendre activement part comme vous avez la bonne habitude de le faire.

Pour ce qui est du Rapport ITIE-RDC 2015, je tiens à vous informer qu'en dépit des diverses difficultés que le processus a connues, nous avons néanmoins réussi à le publier le 31 décembre dernier échappant ainsi de justesse à la suspension de la RDC.

Aussi, parmi les documents de mise en œuvre qui devaient obligatoirement être publiés se trouve la feuille de route de la propriété réelle reprenant les activités à mener pour rendre obligatoire et opposable à toutes les entreprises extractives la divulgation de leurs propriétaires réels à compter du 1^{re} janvier 2020, comme l'exige la Norme ITIE.



H.A

ITIE RDC	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives	COMPTE RENDU DE REUNION		Secrétariat Technique
		Date	: 30 janvier 2018	N° : 032/2018
		Heure	: 10h15 – 12h30	
		Lieu	: Lubumbashi, Salle du Centre ARRUE	Page 6/6

Cette feuille de route qui a été publiée depuis décembre 2016 vous sera présentée tantôt par le Secrétariat Technique pour une meilleure appropriation de votre part et un monitoring de la réalisation des activités qui y sont repris.

Avant de terminer, je voudrais exprimer une fois de plus ma reconnaissance à toutes les organisations de la société civile impliquées à l'ITIE pour leur participation et leur engagement dans la mise en œuvre du processus ITIE dans notre pays.

Je me réjouis de compter davantage sur votre soutien en cette période particulièrement délicate pour l'ITIE-RDC.

Avec votre implication, le processus ITIE ira toujours de l'avant en RDC pour l'amélioration des conditions de vie de nos populations.

Je vous remercie

HA